

Arrêté fédéral
concernant
le vote des reports de crédits de 1925 en 1926.

(Du 21 avril 1926.)

L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE
de la
CONFÉDÉRATION SUISSE,

vu le message du Conseil fédéral du 16 mars 1926,

arrête :

Les reports de crédits suivants sont accordés au Conseil fédéral pour l'année 1926.

Compte d'administration.

Chapitre troisième.

Départements.

A. Département politique.

I. Division des affaires étrangères.

	Fr.	Fr.
18. (1925 = 18a) Rapatriement et assistance de Suisses établis en Russie	150,397	150,397

B. Département de l'intérieur.

I. Division de l'instruction, des sciences et des arts.

C. Bibliothèque centrale.

5. Impression du supplément au catalogue 1 ^{er} acompte	Fr. 6,000
---	--------------

F. Ecole polytechnique fédérale.

25. Mobilier et installations.

b. Nouvelles acquisitions. 2. Crédit extraordinaire	12,350
--	--------

18,350

A reporter	18,350	150,397
------------	--------	---------

	Fr.	Fr.	Fr.
	Report	18,350	150,397
II. Inspection fédérale des travaux publics.			
46. (1925 = 60) Assainissement de la plaine du Rhône, près Saillon-Fully, (Valais) subvention complémentaire		7,200	
III. Direction des constructions fédérales.			
12. Bâtiments.			
b. Travaux de transformation et d'a-	Fr.		
grandissement	109,584		
c. Constructions nouvelles	88,480		
	<u>198,064</u>		
13. Routes et travaux hydrauliques	54,356		
	<u>252,420</u>		
V. Service des eaux.			
23. (1925 = 26) Association du Nord-Est de la Suisse pour la navigation sur le Rhin entre Bâle et le lac de Constance, St-Gall.			
b. Subside pour l'élaboration d'un projet Eglisau-Schaffhouse, 3 ^e et dernière annuité		10,000	
		<u>287,970</u>	
C. Département de justice et police.			
III. Division de la police.			
17. Secours aux Suisses à l'étranger tombés dans le besoin sans leur faute		524,263	
17a. Assistance des Suisses revenus de l'étranger		144,808	
		<u>669,071</u>	
D. Département militaire.			
III. Equipement de l'armée.			
A. Achat de matériel.			
7. Matériel de corps et d'école.	Fr.		
e. Génie	240,000		
f. Aviation militaire	113,000		
l. Service des automobiles	50,000		
	<u>403,000</u>		
V. Fortifications.			
A. Gothard.			
2. Entretien des ouvrages et remplacement du matériel.			
k. Entretien des constructions et installations		17,300	
	A reporter	420,300	1,107,438

	Fr.	Fr.
Report	420,300	1,107,438
VI. Service des communications.		
B. Service de l'aviation militaire.		
2. Entretien général.	Fr.	
h. Travaux en dehors des ateliers	61,438	
C. Service topographique.		
1. Administration.		
b. Traitements des employés techniques engagés par contrat	Fr. 6,700	
. Achat de matériel.		
a. Géodésie et topographie	15,340	
	<u>22,040</u>	
		83,478
VII. Dépenses extraordinaires consécutives à la mise en vigueur de la nouvelle organisation des troupes.		
A. Traitements du personnel auxiliaire engagé pour l'établissement de nouveaux contrôles de corps etc.		
		<u>2,261</u>
		506,039
F. Département de l'économie publique.		
V. Agriculture.		
9. Ecoles d'horticulture		<u>34,000</u>
	Compte d'administration	<u>1,647,477</u>
Etablissements fédéraux en régie.		
VI. Station d'essais viticoles à Lausanne.		
10. Achat de terrain		1,346
IX. Administration des postes.		
A. <i>Compte d'exploitation.</i>		
II. Locaux.		
Entretien des bâtiments postaux	Fr.	9,115
C. <i>Compte capital.</i>		
1. Compte des immeubles.		
Augmentation		820,978
2. Compte de l'inventaire.		
d. Mobilier		130,000
		<u>960,978</u>
	A reporter	961,439

X. Administration des télégraphes et des téléphones.**A. Compte d'exploitation.****II. Locaux.**

a. Entretien des bâtiments des télégraphes et des téléphones	Fr.
	90,836

C. Compte capital.**1. Compte d'établissement.**

d. Outils, bicyclettes, véhicules à moteur	75,000
e. Bâtiments des télégraphes et des téléphones	769,199
	<u>935,035</u>
Etablissements fédéraux en régie	<u>1,896,474</u>

Récapitulation.

1. Compte d'administration (régies non comprises)	1,647,477
2. Etablissements en régie	1,896,474
	<u>Total 3,543,951</u>

Ainsi arrêté par le Conseil des Etats.

Berne, le 15 avril 1926.

Le président, Dr G. KELLER-Argovie.

Le secrétaire, KAESLIN.

Ainsi arrêté par le Conseil national.

Berne, le 21 avril 1926.

Le président, HOFMANN.

Le secrétaire, F. VON ERNST.

Le Conseil fédéral arrête:

Publication de l'arrêté fédéral ci-dessus dans la *Feuille fédérale*.

Berne, le 21 avril 1926.

Par ordre du Conseil fédéral suisse:

Le chancelier de la Confédération,

KAESLIN.

Arrêté fédéral concernant le vote des reports de crédits de 1925 en 1926. (Du 21 avril 1926.)

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1926
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	17
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	28.04.1926
Date	
Data	
Seite	621-624
Page	
Pagina	
Ref. No	10 084 625

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.